

Au COEUR DE SAINT-PIERRE

#30

Le magazine d'informations municipales de la ville de Saint-Pierre-du-Mont



UNE VILLE **SPORTIVE ET INCLUSIVE**
TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

07

ANIMATIONS

Le programme
des Fêtes

10

DOSSIER

Budget
2023

14

SPORT

La semaine Olympique
et Paralympique



**Saint Pierre
du Mont**
Landes

La période printanière est propice au jardinage, c'est aussi celle où nous préparons les manifestations estivales qui, cette année encore, seront riches et variées.

Comme il y a deux ans, à partir du 9 juin, vous pourrez déambuler dans le jardin public pour admirer l'exposition photo grand format où, sous l'objectif avisé de photographes passionnés, vous aller découvrir des lieux insolites et merveilleux des « landes qui nous entourent ».

En juin, se dérouleront également les fêtes de Saint-Pierre-du-Mont avec un programme concocté par le Comité des Fêtes et ses bénévoles, permettant à toutes et à tous de passer des moments de convivialité, de plaisir et de partage en famille ou entre amis.

Comme de tradition, les mois de mars et d'avril sont consacrés à la préparation et au vote du budget de notre commune. Les orientations élaborées pour le bon fonctionnement de notre collectivité mais aussi les investissements nécessaires pour améliorer les conditions de vie et les conditions d'accueil de notre ville ont été construites dans une période contrainte et compliquée. La hausse du coût de l'énergie et l'inflation galopante impactent nos dépenses. Pour la première fois depuis 2014, nous allons actionner le levier fiscal. Comme vous le découvrirez dans le dossier consacré au budget, notre volonté est de maintenir les subventions aux associations, de travailler sur l'amélioration énergétique des bâtiments et les économies de fluide, de développer l'éclairage public en LED, de réaliser de nouvelles pistes cyclables, d'équiper les quartiers d'aires de jeux...

Le premier trimestre a vu l'installation du nouveau conseil municipal des enfants, ces derniers ont déjà pris leurs marques. Ils fourmillent d'idées et participent activement à leur action citoyenne. Bravo et un grand merci pour leur engagement, ce sont peut-être nos élus de demain.

Avec sa labellisation « Terres de Jeux », la ville de Saint-Pierre-du-Mont, s'inscrit parfaitement dans les valeurs de l'olympisme et c'est tout naturellement que le Service des Sports, accompagné des élus, a mis en place pour les écoliers saint-pierrois la Semaine Olympique et Paralympique. L'occasion de renforcer la pratique sportive auprès des jeunes avec l'aide des associations.

Nous sommes à mi-mandat, c'est avec humilité, espoir et confiance que nous attaquons la seconde moitié du mandat. Notre ambition : continuer de construire une ville où il fait bon vivre et où tous les habitants pourront s'épanouir.

Joël Bonnet

Maire de Saint-Pierre-du-Mont

Au cœur de Saint-Pierre - n°30

Mairie de Saint-Pierre-du-Mont
1 avenue Georges Sabde / 40280 Saint-Pierre-du-Mont
Tél. 05 58 75 31 07 / mairie@saintpierredumont.fr

Magazine imprimé sur papier PEFC
(gestion forestière durable certifiée)
Directeur de la publication : Joël Bonnet
Rédaction et édition :
Sabine Darré et mairie de Saint-Pierre-du-Mont
Mise en page : Jum Communication
Crédit photos : Mairie de Saint Pierre du Mont / DFCI /
Franck Lorenson / Les Dauphins
Illustration BD : GOB - Imprimé en France
Dépôt légal à parution - ISSN : 2429-4225

SOMMAIRE

VIE MUNICIPALE
SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL
P.4

CITOYENNETÉ
NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL
DES ENFANTS
P.5

SÉCURITÉ
INFORMATIONS INCENDIES
P.6

ANIMATIONS
LES FÊTES DE SAINT-PIERRE-DU-MONT
P.7

VIE LOCALE
SOLIDARITÉ
POUR LE PEUPLE UKRAINIEN
P.8

LE DOSSIER
LE BUDGET 2023
P.10

SPORT
LA SEMAINE OLYMPIQUE
ET PARALYMPIQUE
P.14

CULTURE
CONCOURS PHOTOS
ET PEINTURES
P.16

HISTOIRE
LE PEUPEMENT DE LA
DE LA COMMUNE
P.17

DÉMOCRATIE
EXPRESSION DES GROUPES
POLITIQUES
P.18

L'AGENDA
ÉVÉNEMENTS SPORTIFS / CULTURELS
P.19

CŒUR D'ARTICHAUT
ASSYA, NOTRE CHAMPIONNE !
P.20

1

UN MOIS COMPLET DÉDIÉ À L'AUTISME

Après la première édition des Rendez-vous landais de l'autisme l'année dernière, c'est tout le mois d'avril 2023 qui est consacré au Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) dans les Landes. L'association Ma Maison Bleue et le Département des Landes sont partenaires dans cette action. En solidarité avec cette démarche, l'hôtel de ville de Saint-Pierre-du-Mont s'est paré symboliquement de la couleur bleue. La ville affiche ainsi son soutien aux personnes atteintes de ce syndrome ainsi qu'à leurs proches et aidants.

2

L'ASSOCIATION DÉTENTE-LOISIRS FÊTE SES 15 ANS

250 adhérents ont participé à l'assemblée générale de l'association Détente-Loisirs à la Maison du Temps Libre, le samedi 14 janvier 2023. Le bureau a été renouvelé et un don a été remis sous forme de chèque à l'association Lourdes Cancer Espérance.

Ce fut l'occasion pour l'association, de souffler ses 15 bougies d'existence.

2

3

1

5

4

Arrêt SUR IMAGES

3

DERNIÈRES PLANTATIONS À LA MICRO-FORÊT

Le 10 février dernier, les agents en charge du projet de la première micro-forêt jardin participatif de Saint-Pierre-du-Mont, ainsi que les bénévoles présents dès le début de l'action, se sont donné rendez-vous pour effectuer les dernières plantations sur la parcelle du quartier du Pouy. Ces plantations ponctuent ce premier projet communal participatif. C'est aussi le début d'autres actions, en effet, la prochaine micro-forêt verra le jour au quartier de La Tuilerie. Cette matinée s'est clôturée par un moment convivial en présence de Monsieur le Maire Joël Bonnet.

4

CÉRÉMONIE DU SOUVENIR DU 61^{ÈME} ANNIVERSAIRE DU CESSEZ-LE-FEU EN ALGÉRIE

La cérémonie du souvenir et du recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc a eu lieu le dimanche 19 mars 2023 à Saint-Pierre-du-Mont.

Après avoir fleuri les tombes des Saint-Pierrois morts en Afrique du Nord, les autorités civiles et militaires, les représentants des Ordres Nationaux et anciens combattants se sont rassemblés au Monument aux Morts.

5

CHASSEZ L'ŒUF, IL REVIENT CHAQUE ANNÉE

Le lundi 10 avril dernier, pour célébrer la période Pascale, la municipalité a organisé sa traditionnelle chasse à l'œuf à destination des enfants saint-pierrois (de 3 à 11 ans). C'est sur le site de Ménasse, près du centre de loisirs, que le rendez-vous a été donné. Plus de 80 enfants ont guetté l'œuf factice au coin du buisson. Une fois cueillis, ils les ont échangés contre des œufs en chocolat.

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

... L'ORDRE DU JOUR DES DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX

MERCREDI 22 MARS

Dossier AFFAIRES GÉNÉRALES

- 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 30.11.2022
- 2 - Modification du règlement intérieur du conseil municipal
- 3 - Attribution de véhicules de service municipaux

Dossier BUDGET-FINANCES

- 4 - Budget Principal - approbation du compte de gestion 2022
 - 5 - Budget annexe Pôle Santé et Maison des projets - approbation du compte de gestion 2022
- Suspension de séance :

- Intervention du Conseiller aux décideurs locaux devant l'assemblée délibérante pour présenter la synthèse des comptes (article 24 du règlement intérieur du conseil municipal). La synthèse des comptes est jointe à la présente.

Reprise du cours de la séance

- 6 - Budget Principal - approbation compte administratif 2022
- 7 - Budget annexe Pôle Santé et Maison des projets - approbation compte administratif 2022
- 8 - Budget Principal - compte administratif 2022 - affectation de résultat
- 9 - Budget annexe Pôle Santé et Maison des projets - compte administratif 2022 - affectation de résultat
- JO - Vote du débat d'orientation budgétaire 2023 sur la base d'un rapport

Dossier SUBVENTIONNEMENT

- II - Budget principal - subvention d'équipement au SYDEC

Dossier FINANCEMENT TRAVAUX ET OPERATIONS

- 12 - Opération d'aménagement des espaces publics du quartier de Lamoustey - plan de financement
- 13 - Travaux de construction d'un hangar sur la plaine des sports de Menasse - demande de subvention - plan de financement
- 14 - Acquisition et réhabilitation de l'immeuble cadastre AC 1064 - création de la maison des projets - demande de subvention - plan de financement

Dossier CONVENTIONNEMENT

- 15 - Convention d'adhésion au service PCS du CDG40 - mise à jour du PCS et du DICRIM
- 16 - Transfert de compétence au Sydec en matière de la maîtrise de la demande en énergie

Dossier DOMAINE ET PATRIMOINE

- 17 - Cession d'immeubles à XL Habitat
- 18 - Dénomination de voie

Dossier GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- 19 - Modification du tableau des effectifs - création de postes
- 20 - Mise à jour du tableau des effectifs Information du Conseil Municipal des décisions de Monsieur le Maire prises par délégation,

- Questions diverses.



MARDI 11 AVRIL

Dossier AFFAIRES GÉNÉRALES

- 1 - Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 22.03.2023

Dossier BUDGET - FINANCES

- 2 - Budget principal - approbation du budget primitif 2023
- 3 - Budget principal - provisions pour créances douteuses
- 4 - Budget principal - durées d'amortissement
- 5 - Budget principal - attribution de subvention au C.C.A.S.
- 6 - Budget principal - attribution de subvention aux associations
- 7 - Budget principal - attribution de subvention au Comité des Fêtes
- 8 - Budget principal - attribution de subvention à l'association ADAPEI
- 9 - Budget principal - attribution d'une subvention d'un montant supérieur à 23000 € à l'Association Sporting Club Omnisports
- 10 - Budget principal - attribution d'une subvention d'un montant supérieur à 23000 € à l'Association pour l'initiation et le Développement de la Musique - IDEM
- 11 - Budget principal - attribution d'une subvention d'un montant supérieur à 23000 € à l'Association pour le Quartier de Lamoustey
- 12 - Budget principal - attribution d'une subvention d'un montant supérieur à 23000 € à l'Association Les Compagnons Bâisseurs Aquitaine
- 13 - Budget annexe Pôle Santé et Maison des Projets - approbation du budget primitif 2023
- 14 - Vote des taux d'imposition pour l'année 2023

Dossier CONVENTIONNEMENT

- 15 - Convention relative à l'utilisation concertée des forages de la Plaine des jeux de Menasse et de la base de loisirs du Marsan

Dossier FONCTIONNEMENT INSTANCE

- 16 - Création d'une commission municipale et désignation des membres

- Questions diverses.



LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS DE PETITS CITOYENS AU SERVICE DE GRANDES AMBITIONS

Le Conseil municipal des Enfants (CME) est un espace qui construit par l'action, les citoyens de demain.

Il permet aux jeunes élus d'apprendre le fonctionnement de la démocratie, de collecter et de partager des idées, de les défendre, de les voter, de les présenter au maire et de les mettre en œuvre. Cette action citoyenne qui implique la jeune génération, mise en place à Saint-Pierre-du-Mont en 2019, se perpétue. Un nouveau conseil municipal vient d'être créé après une phase électorale ...

Ils sont 13 : 4 élus par écoles, 2 garçons et 2 filles pour respecter la parité. 13 ? Cela devrait faire 12, puisque 3 écoles primaires sont concernées ! Une égalité de votes entre 2 filles à l'école Frédéric Mistral a fait pencher la balance vers le chiffre 13. Soit une jeune citoyenne de plus, pour présider aux destinées de la commune !

Béatrice Tomaiuolo
adjointe au maire et élue
référente pour le Conseil
Municipal des Enfants



« Les enfants du CME, nouvelle édition, ont été élus en décembre 2022, dans les trois écoles saint-pierroises. Ils sont en classe de CE2 (Frédéric Mistral), CM1 (Biarnès) et CM2 (Jules Ferry). Les équipes enseignantes ont organisé les élections pour les écoles Mistral et Biarnès et l'équipe périscolaire pour Ferry. Deux isolements et une urne ont été mis à disposition. Les enseignants ou les animateurs périscolaires ont recueilli les candidatures après un petit travail de campagne en classe et en séance périscolaire sur la citoyenneté, (créations d'affiches et de programmes). Une fois les noms des candidats connus, entre 12 et 16 par niveau, madame Rollin directrice périscolaire pour Jules Ferry, madame Cabé, enseignante à Frédéric Mistral et madame Marchais, directrice de l'école du Biarnès m'ont fait remonter le nom des candidats. J'ai fait imprimer les bulletins par le service communication de la ville. Le jour du vote, les élèves avaient à disposition les bulletins avec les noms et ils savaient qu'il fallait voter pour deux garçons et deux filles. »

Et voici la liste des nouveaux élus(es) !

Leïna Bruneau / Sofia Cazaumayou
Bérénice Daubigné / Séréna Donolato
Eléa Fehr / Ismaïl Hassoun / Nolan Labeyrie
Alie Movrel / Linh Sestiaa / Léon Tcha
Soan Traoré / Louis Veysseyre / Soulayman Vix

INFORMATIONS INCENDIES

DÉBROUSSAILLER, UNE ACTION QUI PROTÈGE

L'action de débroussailler est une obligation pour lutter contre les feux de forêt. Le souvenir des feux majeurs de 2022 est encore vif dans nos mémoires. Ces événements nous rappellent l'importance du risque d'incendie de forêt et de végétation. Il n'est plus possible de le nier, le changement climatique intensifie ce risque. La saison des feux s'allonge et le risque s'étend progressivement dans de nouvelles régions. Pour prévenir ce danger, le débroussaillage de votre terrain et des abords de votre habitation est la meilleure des protections pour vous, vos biens et la nature environnante.

La DFCI Aquitaine, Défense des Forêts Contre les Incendies en Aquitaine dont l'objectif est de prévenir le risque feu de forêt sur le massif des Landes de Gascogne, dans plus de 210 Associations Syndicales Autorisées (ASA de DFCI, dont DFCI 40), nous livre ici ses recommandations :

« Le débroussaillage est une obligation qui vous protège. »

94 % des départs de feu sont dus à l'homme : il est maintenant prouvé que l'immense majorité des causes reconnues d'incendies de forêt est d'origine humaine.

Ce n'est donc pas une fatalité !

Par une vigilance accrue et le respect de quelques règles de bonne conduite, il est possible de limiter ce risque permanent.

Qui doit débroussailler ?

Le débroussaillage incombe à celui qui crée le risque : tout propriétaire, ou son ayant-droit (locataire), de constructions, de chantiers ou installations de toute nature.

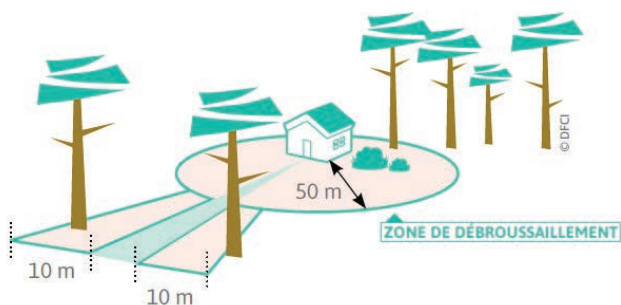
Sans tenir compte des limites de propriété !

Le débroussaillage doit être effectué y compris sur les terrains voisins après en avoir informé leurs propriétaires. Ceux-ci ne peuvent s'y opposer.

Où débroussailler ?

Pour les terrains situés à moins de 200 m des bois et forêts, l'obligation de débroussailler s'applique sur :

- 50 m aux abords des constructions,
- 10 m de part et d'autre des voies privées d'accès aux constructions,
- La totalité de la parcelle des terrains en zone urbaine.



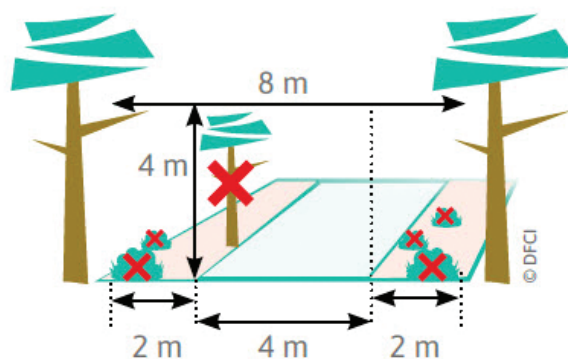
Les arbres doivent être à une distance minimale de 3 m des constructions.

L'élagage des arbres doit maintenir les premières branches à une hauteur minimale de 2,5 m du sol.



Les voies d'accès aux constructions doivent être d'une largeur minimale de 4 m.

Toute végétation doit être supprimée sur une hauteur de 4 m et sur une largeur de 2 m de part et d'autre de ces voies.





FÊTES DE SAINT-PIERRE-DU-MONT

DES NOUVEAUTÉS AU PROGRAMME !

Vendredi 16, samedi 17, dimanche 18 juin 2023, votre agenda familial sera, sans nul doute, entièrement dédié à nos fêtes patronales ! Concocté avec soin par l'équipe du Comité des fêtes, le programme des réjouissances est étudié pour que chaque tranche d'âge de la population y trouve de bonnes raisons de se divertir. Les fêtes de Saint-Pierre-du-Mont se dérouleront dans plusieurs lieux « stratégiques » de la ville : Salle du Temps Libre, Théâtre de Verdure et le parc entre la Mairie et le Forum.

Un programme riche en propositions

En exclusivité, dévoilement du programme par Clémentine Sérís, la présidente du Comité des Fêtes. Repérez les nouveautés du programme, elles sont surlignées en gras ...

Vendredi 16 juin

- À partir de 19h : Trail urbain et **marche pédestre**. Les bénéfices seront reversés à l'association Amazones Re-Belles, qui accompagne les femmes pendant leur cancer du sein.
- L'association Faya Zumba fera l'échauffement.
- Les Perturbés animeront la soirée.

Samedi 17 juin

- 9h30 : **Animation pour les enfants par l'omnisport**
- 10h : Concert de l'Ecole de musique
- 10h30 : Course de trottinettes organisée par le service des sports de la municipalité
- 14h : Battle de Hip-Hop par Dream Landes
- 15h : **Animations par l'omnisport**
- 16h : Spectacle pour enfants
- 18h : Course de voitures à pédales
- À partir de 21 h : bal soirée années 90
- 23h : **Feu d'artifice**

Dimanche 18 juin

- 11h : Initiation aux échasses par Lous Tchancayres
- 11h : **Concours de pastis**
- 11h : **Zumba Party**
- 11h : Musique à l'EHPAD
- 14h : **Initiation à la course landaise**
- 15h : Démonstrations des échassiers par Lous Tchancayres
- 16h : Concours Landais

A NOTER !

Les informations détaillées seront disponibles sur les réseaux sociaux du Comité (Facebook et Instagram).

Les repas ...

Vendredi soir

Repas esportiu : Entrecôte frites - desserts - café
Repas pitchoun : Steak haché frites - Dessert

Samedi midi

Tapas : assiette de fromage et de charcuterie

Samedi soir

Crudités - Axoa de veau "maison", pommes de terre - Glace - Café

Dimanche midi

Repas coursayre : Melon Jambon - Cochon de Lait - Dessert - café
Repas pitchoun : Boulettes de bœuf à la bolo - Frites - Dessert

Appel à bénévolat

Vous avez envie de vous investir ?
 Vous disposez d'un peu de temps libre ?
 Vous êtes motivés pour apporter votre pierre à l'édifice ? Vous avez quelques talents ou compétences que vous aimeriez partager avec une équipe ? Vous souhaitez être « force » de proposition pour des projets d'animation ?
 Vous croyez dur comme fer au bien-fondé de l'action bénévole ?

Bonne nouvelle !
 Le Comité des fêtes de Saint-Pierre-du-Mont répond à tous vos critères de recherche ! L'équipe sera ravie de vous accueillir pour partager de jolis moments de convivialité productive !

Renseignements :
comitedesfetesspdm40@gmail.com

SOLIDARITÉ POUR LE PEUPLE UKRAINIEN

DES COLLECTES ET UN ACCUEIL PERSONNALISÉ



Depuis l'automne 2022, la mairie de Saint-Pierre-du-Mont sert de point de collecte de médicaments et de petit matériel médical qui est ensuite acheminé en Ukraine. C'est Ewa Dzieduszycki, habitante de commune qui est l'initiatrice et la cheville ouvrière de cette action. Sa fondation travaille avec plusieurs hôpitaux dans les campagnes ukrainiennes.

Un lien France-Ukraine-Pologne

Ewa Dzieduszycki est d'origine polonaise, issue de territoires Ukrainiens qui a un moment donné de l'histoire, ont fait partie de la Pologne.

La Fondation pour laquelle œuvre bénévolement Ewa a été créée par ses cousins en Pologne et en Ukraine en 2012, pour une tout autre problématique liée à l'afflux de migrants de l'ancien bloc soviétique. Poussés par la faim, ils migraient vers l'Europe, particulièrement en Pologne.

Les premières migrations ukrainiennes datent de la guerre du Donbass.



Entre deux voyages humanitaires en Ukraine où elle va livrer les dons collectés à la mairie de Saint-Pierre-du-Mont, Ewa témoigne :

« Traduit du polonais, le nom de la fondation Misja Medyczna serait « Fondation Mission Médicale ». Cette action en direction de l'Ukraine a commencé de façon spontanée, provoquée par l'immense choc du début de la guerre. Mes cousins qui sont en Pologne m'ont contacté. Une de mes cousines accueillait 17 personnes chez elle, dans les premiers jours de guerre. Son mari fait, depuis le début du conflit, tous les week-ends un aller-retour entre Varsovie et l'Ukraine pour porter de la nourriture et des médicaments. Il a fait sortir, pour les sauver, plus de 700 personnes avec son petit fourgon. Mes cousins, membres de la Fondation, sont très engagés, ils mobilisent beaucoup de monde et je suis très heureuse de faire partie de cette mobilisation et de cette histoire. Je suis à 3000 kms de là, mais le seul chemin possible était l'action et l'assistance.

Au début, l'organisation était un peu chaotique, une anarchie salvatrice ! Jusqu'en juin, c'était bien la pagaille. Nous avons remis tout ceci en ordre de marche adapté. La structure sur place fonctionnait depuis 2012. Pour pouvoir bien fonctionner en Ukraine il faut avoir au moins une antenne d'ONG enregistrée sur le territoire. En mars on a enregistré une antenne à Lviv, grande ville la plus proche de la frontière ukrainienne, et c'est la ville dont ma famille est originaire.

Une antenne a été créée sur place avec l'appui d'un médecin qui est directeur d'un des grands hôpitaux de Lviv. Grâce à lui, on a un lien direct avec tout le réseau. Entre temps dans le courant de l'été, un de mes cousins membre de la Fondation, médecin urgentiste, prêtre jésuite et membre de l'Ordre de Malte (hospitaliers de Malte), a permis à la Fondation d'obtenir un important don de l'Ordre de Malte : 3 hôpitaux mobiles (unité de soin mobile), ça permet de se déplacer dans les petits villages. Depuis octobre, on a une antenne à Kharkiv, un centre de soin. Ce que l'on récupère à Saint-Pierre-du-Mont sert à ces unités mobiles. On est aussi en lien avec un médecin à l'hôpital de Cracovie (les blessés les plus graves), spécialisé en blessures de guerre, il soigne aussi les civils.

Appel aux bénévoles avec connaissances médicales et/ou pharmaceutiques

Ewa a besoin d'aide pour le triage.
Si vous êtes en mesure de l'aider,
contactez-la au 06 16 42 24 25

La première collecte à Saint-Pierre-du-Mont a été faite au printemps 2022, par l'intermédiaire du groupe scolaire Jean Cassaigne, et relayée par la collecte à la mairie à l'automne 2022.

Les demandes ont évolué. Début mars, il fallait trouver de quoi habiller les recrues, les gens s'engageaient sans équipement. Par le biais de la Fédération des chasseurs des Landes, nous avons collecté des vêtements et des chaussures. L'action conjointe menée par les chasseurs et Maisadour a eu un résultat formidable : en 24 heures, on avait un semi-remorque, financé par Maisadour avec un chauffeur ukrainien et 50 m³ de matériel.

Pour la collecte dans le hall de la mairie à l'automne 2022, je suis allée voir monsieur Bonnet en lui expliquant la situation et que nous avions besoin d'un gros volume de médicaments. Il a tout de suite accepté que la mairie soit un point de collecte. Le service communication s'est occupé de diffuser l'information.

La commune de Grenade-sur-l'Adour s'est associée à l'action. On tente actuellement de constituer un maillage sur le territoire par l'intermédiaire des élus. Les derniers transports ont été faits avec le concours du foyer de Majouraou, avec un fourgon mis à disposition. »

Comment donner ?

Médicaments et petits matériels

"Vous pouvez amener tout ce qui sert à soigner : du paracétamol aux pansements et différents matériels. Pour les médicaments, vous pouvez donner les boîtes ouvertes pas finies. Pour les dates de péremption, on prend tout ce qui est après 2020. Donc si c'est périmé en 2020 on prend, si c'est périmé en 2019 on ne prend pas ; chaque boîte est contrôlée et listée. Il faut tout trier, tout classer par molécules. La mairie a mis à notre disposition une petite maison : on l'utilise comme entrepôt et comme zone de tri."

Gros matériel

"On travaille en relation avec l'AïMA à Salies-de-Béarn, une association basque dont le siège est à Osserain. Quand la guerre a débuté ils ont ouvert un hangar humanitaire à Salies-de-Béarn. Eux ont besoin d'aide financière. Ils font circuler des gros camions pour aider les grosses structures hospitalières. Le gros matériel, lits médicalisés, déambulateurs, fauteuils roulants, volumineux, il faut le donner à l'AïMA."

Contact au 06 26 62 38 24
ou sur le site : aimaetrocoeur.org



Un accueil personnalisé

Des familles ukrainiennes sont accueillies à Saint-Pierre-du-Mont, grâce à deux maisons préemptées par la commune et mises à disposition. Deux dames sont arrivées dans un premier temps avec des enfants. Ils sont restés tout l'été 2022 puis sont repartis en Ukraine. Une autre famille est accueillie depuis le 7 juillet, les personnes adultes ont trouvé des emplois.

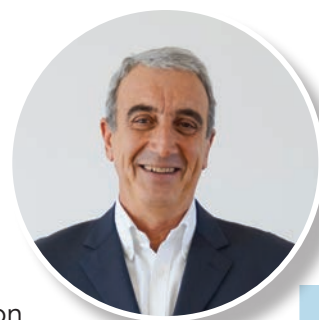
Pour pouvoir accueillir les Ukrainiens dans le cadre d'une location, une convention a été passée par décision municipale.

La guerre en Ukraine a débuté le 24 février 2022, l'état français a missionné la fondation COS pour accueillir sur le territoire français les Ukrainiens et, en même temps, les accompagner dans les démarches administratives, l'accès au soin, etc.



UN BUDGET CONTEXTUEL ENTRE PRUDENCE ET AMBITIONS MESURÉES

Le mot de **Jean-Marie Bayle**
1^{er} adjoint en charge des finances



Le budget constitue un des actes les plus importants d'une municipalité. Chaque année, les prévisions de dépenses et de recettes sont soumises au vote de l'ensemble des élus municipaux. Ce budget primitif contraint l'ensemble de la vie financière de la commune pour l'année en cours.

Il est voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte

Il est constitué de deux sections, fonctionnement et investissement. Toutes deux doivent être présentées en équilibre, les recettes égalant les dépenses.

La section de fonctionnement retrace toutes les recettes et les dépenses de la gestion courante de la commune. L'excédent dégagé par cette section est utilisé pour rembourser le capital emprunté et également à autofinancer les investissements.

La section d'investissement retrace les programmes d'investissement en cours ou à venir. Les recettes sont issues de l'excédent de la section de fonctionnement ainsi que des dotations, des subventions et les emprunts.

Les règles auxquelles doivent obéir chaque municipalité peuvent être résumées de la façon suivante : " Le budget de la commune territoriale est en équilibre réel lorsque la section de fonctionnement et la section d'investissement sont respectivement votées en équilibre, les recettes et les dépenses ayant été évaluées de façon sincère ".

Un budget est soumis à certains principes budgétaires :

- Annualité
- Universalité
- Unité
- Equilibre
- Antériorité

L'ensemble du budget sera consultable sur le site internet de la commune. Vous trouverez, dans la suite de l'article, certains « points clés » du budget primitif 2023.

« Le contexte lié à l'inflation, marqué notamment par la hausse du coût de l'énergie, des matières premières et des salaires, nous oblige encore à la plus grande prudence. Cela ne nous empêche pas d'avoir des projets ambitieux pour notre commune : aménagement des espaces urbains, développement durable, travaux pour la réduction de la consommation énergétique, etc.

La gestion stricte de notre commune au quotidien nous a permis de maintenir un taux d'imposition très bas depuis 10 ans malgré une baisse constante et drastique des dotations de l'Etat. Mais aujourd'hui, nous sommes dans l'obligation de relever les taux d'imposition pour continuer à investir sur notre commune et garantir le maintien et la qualité de nos services auprès du public. Cette hausse correspondra à un effort financier entre 5 et 8 € par mois et par foyer soumis à la taxe foncière (les locataires ne sont pas concernés).

A vouloir être trop vertueux dans notre gestion, nous sommes aujourd'hui pénalisés. En 2023, la commune perd plus de 550 000€ de recette en raison de l'application par l'Etat d'un coefficient correcteur sur la taxe foncière et celui-ci est au détriment de la commune. Ce coefficient est lié à l'écart entre le taux de taxe d'habitation de la commune et celui du Département qui était bien plus élevé.

Préserver la santé financière de Saint-Pierre-du-Mont reste une priorité. La dette et la pression fiscale par habitant restent bien en dessous de celle de bien d'autres communes équivalentes. »



SECTION DE FONCTIONNEMENT

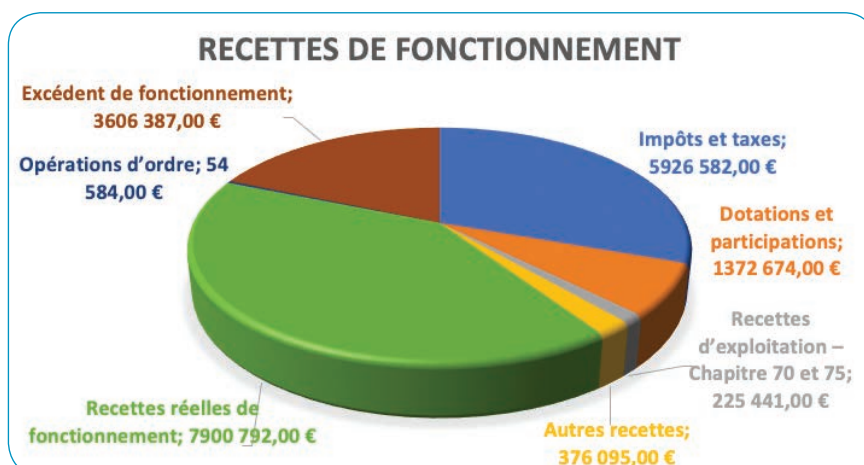
Les recettes réelles de fonctionnement

La section de fonctionnement permet d'assurer la gestion courante de la commune.

Au niveau des recettes, on retrouve principalement les recettes liées à la fiscalité, les dotations, les produits des services, du domaine et ventes diverses.

Pour l'exercice 2023, il est prévu pour les recettes réelles de fonctionnement un montant de 7 900 792 €.

Elles se décomposent de la façon suivante :



Le graphique montre la répartition des recettes de fonctionnement pour l'année 2023.

Les recettes réelles du budget principal sont en augmentation de 11,73 % par rapport aux réalisations 2022.

Cela s'explique par les principales prévisions ci-après :

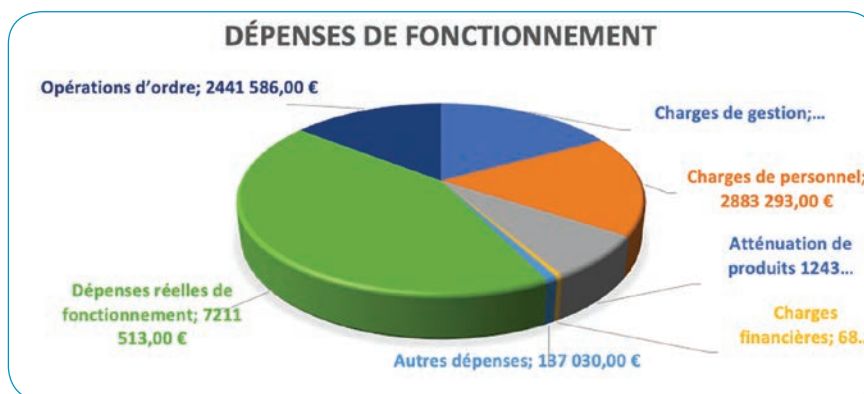
- Impôts et taxes : chapitre en augmentation de 12,27 % par rapport au réalisé 2022, notamment par l'augmentation des taxes foncières et taxe d'habitation sur résidences secondaires (augmentation des bases d'imposition et des taux (15%)), augmentation de la Dotation Solidarité Communautaire et la taxe sur les pylônes.
- Dotations et participations de l'état: légère augmentation de 1,10 %, soit 14 892,91 €.

Les dépenses réelles de fonctionnement

Concernant les dépenses de fonctionnement, on retrouve ici toutes les dépenses récurrentes de la commune, on y retrouve principalement : Les dépenses de personnel, les charges à caractère général, les autres charges de gestion courante.

Pour l'exercice 2023, il est prévu une légère augmentation des dépenses réelles de fonctionnement.

Elles se décomposent de la façon suivante :



Dans un contexte de tensions inédites sur les budgets, il est indispensable de maîtriser ses dépenses. Les dépenses réelles de la commune affichent une augmentation de 8,94 % par rapport à celles qui ont été réalisées en 2022 mais en comparaison au budget primitif 2022, elles sont en baisse de 0,61 %. Seules les charges financières sont en baisse. Dans les autres chapitres, on constate des hausses plus ou moins importantes telles que :

- Les charges de gestion, avec entre autres les augmentations liées à l'énergie + 77,70 % par rapport au réalisé 2022. Cette augmentation est importante malgré le bouclier tarifaire mis en place par le gouvernement mais s'explique par le fait du renouvellement des marchés d'énergie en 2023.
- Les charges de personnel présentent une augmentation de 1,99 % maîtrisées malgré l'arrivée d'un Directeur Général des Services au 1er avril.
- Les autres dépenses : les prévisions sont largement au-dessus du réalisé 2022 avec notamment une enveloppe en plus de 10 000 € pour une aide à l'acquisition de vélo électrique et des dépenses imprévues de 100 000 €.

Les prévisions de recettes, associées à la mise en œuvre des orientations de dépenses proposées, permettent de dégager un niveau d'épargne brute contribuant à couvrir le remboursement du capital de la dette et d'autre part à financer les investissements à venir.

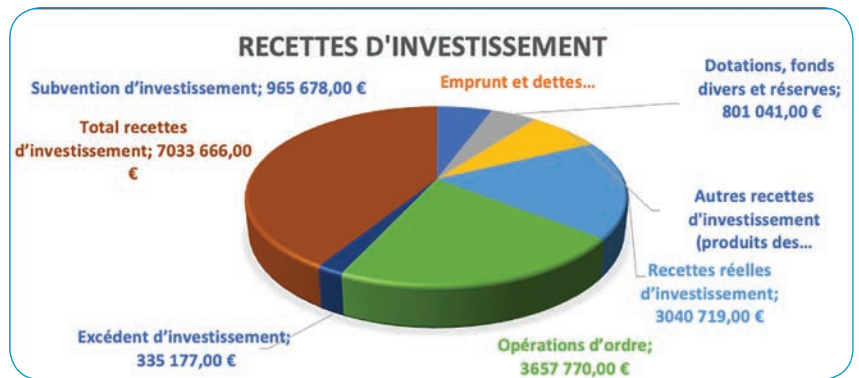
SECTION D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement

Concernant les recettes d'investissement, on retrouve principalement : Les subventions d'investissement (provenant de l'Etat, de la région, département, Europe, ...), le FCTVA (remboursement de la TVA par l'Etat) et la taxe d'aménagement, l'excédent de fonctionnement capitalisé, les emprunts.

Pour l'exercice 2023, les recettes réelles d'investissement s'élèveraient à 3 040 719 €, elles étaient de 1 595 500 € en 2022.

Elles se décomposent de la façon suivante :



Les principales recettes réelles sont :

- Les subventions : Elles concernent l'éclairage des stades, la micro-forêt, les jardins familiaux, l'église, l'EMS, la réhabilitation énergétique des bâtiments, le quartier de Lamoustey.
- Les dotations, fonds divers et réserves comprenant le FCTVA, la taxe d'aménagement et l'excédent de fonctionnement.
- Les produits des cessions d'immobilisations avec la vente à XL Habitat de logements la valorisation du foncier au centre-ville, la vente de 2 terrains Jules Ferry.

EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Dans le contexte économique actuel et au vu des enjeux de réduction de nos consommations énergétiques, il n'est plus pertinent d'éclairer certaines rues à certaines heures de la nuit.

En effet, l'éclairage public représente 48 % des consommations électriques de la Ville.

Malgré une baisse significative de la consommation depuis 2018 de 25,5 %, et une hausse des prix du kwh, les dépenses pour l'éclairage public ont toutefois diminué de 10,1 %.

Afin de réduire les consommations et de diminuer la facture énergétique, Saint-Pierre-du-Mont, Mont-de-Marsan et l'Agglomération se sont engagées dans un plan de sobriété énergétique dans lequel il est proposé de réduire l'éclairage public la nuit dans les quartiers, à l'exception des grands axes routiers.

Une extinction de l'éclairage public une partie de la nuit pendant une plage horaire peu fréquentée par la population entre 22h30 et 06h00 du matin, permettrait :

- la participation à la protection des écosystèmes en diminuant la pollution lumineuse pour la faune, la flore, et par ricochet les riverains,
- la baisse de la consommation électrique et donc la réduction des dépenses énergétiques,
- l'augmentation de la durée de vie des matériels et de leur maintenance,
- la sensibilisation de la population à la problématique énergétique.

Après une analyse technique de l'état des réseaux, l'ensemble des quartiers seront concernés, à l'exclusion du centre-ville et des grands axes afin de faciliter le trafic la nuit.

L'éclairage public à St Pierre du Mont c'est : 2933 points d'éclairage, totalisant 243,63 kW, dont 709 à LED (24,16%) totalisant 39,85 kW (16,36%). Les économies générées par l'extinction de l'éclairage public peuvent être estimées à environ 230 000 kWh, soit 42 200 €.

Cependant, l'éclairage public a pour objectif la sécurité des biens, des personnes, et des déplacements.



Pour garantir la sécurité des usagers :

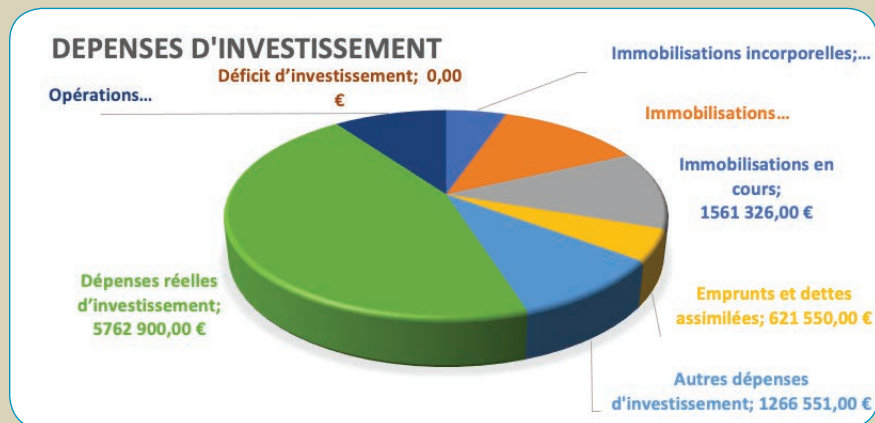
- le centre-ville et les grands axes seront toujours éclairés avec un lampadaire sur deux de 22h30 à 06h00, sauf dans le cas de la présence de luminaires à LED où un abaissement de puissance à 20% sera mis en œuvre,
- les horaires d'extinction sont fixés par le Conseil Municipal,
- Une signalisation et une sécurisation éventuelle d'obstacles sur voirie seront mises en place si nécessaire.

D'après les expériences réalisées, l'extinction la nuit engendre une diminution importante des vitesses et une plus grande prudence des automobilistes et plus étonnant, l'expérience montre que la diminution de l'éclairage public induirait une baisse des chiffres de la délinquance.

Les travaux nécessaires à la mise en place de ce type d'éclairage pour la commune seront réalisés par le SYDEC, responsable des interventions sur l'éclairage public pour l'ensemble des Landes.

Des panneaux d'information seront installés à l'entrée des quartiers pour garantir la sécurité des usagers.

Les dépenses réelles d'investissement



Les principales dépenses concernent :

- Les aménagements extérieurs et la construction du chalet de Lamoustey, comprenant notamment la maîtrise d'œuvre, des études complémentaires, les travaux de construction du chalet.



EN MATIÈRE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

Des améliorations sur divers bâtiments, telles que la réhabilitation des logements rue Jules Ferry

Des audits énergétiques (crèche, ancienne mairie, mairie, EMS)

le passage en LED de certains éclairages des bâtiments.

La pose de panneaux photovoltaïques sur la mairie, le Parc Technique Municipal et la création d'ombrières (couverture de parking en panneau photovoltaïque) sur un parking.



LE RENOUVELLEMENT DE MATÉRIELS

Informatique
Véhicule électrique
Chariot télescopique
Aires de jeux
Panneaux de signalisation et d'information
Matériel pour le sports

LA POURSUITE DES TRAVAUX

Réalisation de pistes cyclables.



Remplacement de l'éclairage public

LES AMÉNAGEMENTS DE TERRAINS ET DE VOIRIE

Poursuite de la micro-forêt et début d'une seconde
Drainage des terrains de Menasse
Réhabilitation du forage de Menasse ou début de réfection de la clôture
Plantations d'arbres et aménagements de voirie
Chemin piéton EMS/Ferry



BUDGET PÔLE SANTÉ ET MAISON DES PROJETS

Ce budget annexe regroupe deux bâtiments, le Pôle Santé et la Maison des Projets ou centre commercial de Lamoustey. Il est prévu la rénovation du centre commercial de Lamoustey avec des travaux de réhabilitation énergétique sur l'ensemble du bâtiment.



LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

LES ÉCOLIERS SAINT-PIERROIS MOBILISÉS AUTOUR DE L'INCLUSION

Du 3 au 8 avril 2023, la 7^e édition de la Semaine Olympique et Paralympique a été organisée sur le territoire français. À Saint-Pierre-du-Mont le lundi 3 et le mardi 4 avril les sportifs se sont rencontrés sur le thème de l'inclusion, le thème choisi au plan national.

Un million de jeunes

Suite à la désignation de Paris comme ville hôte des Jeux en 2024, une semaine olympique et paralympique est organisée chaque année par le ministère chargé de l'Éducation nationale en partenariat avec le mouvement sportif français.

Une sorte de préambule préparatoire à ce grand événement sportif. Plus d'un million de jeunes se sont mobilisés avec des projets portés à 85% par l'école. Les associations sportives ont été sollicitées pour faire de cette semaine, un événement réussi pour toutes les écoles et tous les établissements scolaires participants.

Avec les écoliers de Saint-Pierre-du-Mont !

C'est donc tout naturellement que cette opération s'est déclinée de façon locale ; et tous les élèves de Saint-Pierre-du-Mont ont ainsi porté leur pierre à l'édifice.



Olivier Duchène
Responsable de secteur animation et vie associative au service des sports de la ville

« En organisant cette opération, nous avons 5 objectifs :

- faire participer les 3 groupes scolaires de la commune
 - renforcer le partenariat ville-associations-institutions
 - développer la culture sport
 - renforcer les bienfaits de la pratique sportive ("sport-santé")
 - participer à la dynamique Terre de Jeux 2024 et, pour ce faire, proposer un programme adapté.
- Des moyens humains ont été mobilisés : ville, éducateurs sportifs, associations (salariés ou bénévoles), institutions (CDOS, SSID, UFOLEP), salariés.

Nous avons proposé un programme adapté, avec la volonté d'intégrer les enfants de l'IME (2 groupes, sur deux demi-journées).

Toutes les classes, du CP au CM2 des 3 groupes scolaires (Ferry, Biarnes, Mistral) ont été impliquées. Nous avons eu une prise de contact avec les 3 directrices de ces groupes scolaires, nous avons constitué un comité de pilotage avec les élus (Philippe Pallas et Ghislaine Lallau) pour étudier le projet. Nous avons sollicité différents partenaires associatifs et institutionnels. Toutes les classes ont été mises au courant des 3 activités organisées par demi-journée, et ont



été informées de ce qu'elles pouvaient faire et ce qu'elles pouvaient proposer. A titre indicatif, grâce au label Terre de Jeux, nous avons envoyé un panel d'infos et de fiches, pour sensibiliser les professeurs des écoles. Le corps enseignant a préparé un programme de sensibilisation pré-événement, puis un travail post événement afin que l'action ne se résume pas à ces deux jours de participation active. Ceci a été préparé en fonction des actions proposées, sport collectif, individuel et sport handicap. Toutes les disciplines proposées sont olympiques ou paralympiques. Tennis, volley, tennis de table, hip-hop, foot, hand, parcours olympique et paralympique dédié, cécifoot et boccia, un sport d'opposition de balles mixte, auquel peuvent participer hommes et femmes ; valides et non valides. En fonction de la programmation et de la disponibilité des associations, le programme variait.

L'IME Saint Exupéry a participé à différentes activités avec d'autres groupes. Je tiens à préciser que le service des sports de Saint-Pierre-du-Mont travaille en partenariat avec le SSID* au cours de plusieurs actions dans l'année, ici l'inclusion est une notion appliquée toute l'année.»

Un temps fort de ces deux jours, la présence d'Assya MAURIN-ESPIAU championne d'Europe de natation sport adapté, classée dans le top 10 mondial de la natation en sport adapté et licenciée au club des Dauphins, est venue à la rencontre des jeunes élèves.

Les associations partenaires de l'opération : CDOS, UFOLEP, SSID, Dream Landes, District Landes football, AQM, Sporting Club Football, tennis et handball.

*SSID : Service Sports Intégration et Développement (Département des Landes)



Le Label Terre de Jeux

La commune de Saint-Pierre-du-Mont a obtenu une labélisation « Terre de Jeux », ce qui implique une collaboration privilégiée avec le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) ainsi qu'une dotation en matériel sportif pour les écoles.

Ce dispositif unique dans l'histoire des Jeux valorise les collectivités territoriales qui œuvrent pour une pratique du sport plus développée et inclusive, de la commune à la région, en passant par les différents acteurs du mouvement sportif.

Ainsi, Paris 2024 implique l'ensemble des territoires, et inclut les structures du mouvement sportif et les communautés françaises de l'étranger au cœur de cette démarche.

Être labellisé Terre de Jeux 2024 permet aux collectivités territoriales et aux structures du mouvement sportif d'accéder à plusieurs opportunités, tout au long de l'Olympiade, jusqu'en 2024.

« J'ai envie que grâce à ces Jeux on renforce la place du sport dans la société, et pour cela, il faut associer l'ensemble des territoires. Parce que les "bras armés" de "plus de sport dans ce pays", ce sont toutes les petites collectivités, là où on a tous commencé ». Tony Estanguet

DEUX RENDEZ-VOUS À NOTER

POUR LES AMATEURS D'ART

Une exposition photo grand format



Delphine Salembier,
adjointe en charge de la culture.

« Il y a deux ans, nous avons organisé une toute première exposition photo grand format sur la commune. Celle-ci avait très bien marché.

Le thème traité portait sur la vie saint-pierroise. Forts de ce succès nous nous sommes dit qu'il serait judicieux de renouveler l'opération avec les mêmes modalités de fonctionnement.

Les photographes semi-professionnels se sont réunis et ont proposé de faire une biennale (tous les deux ans) de la photographie. C'est une opération plus conséquente que la précédente, qui aura donc lieu pour la première fois, sous cette forme, cette année. L'expo photo grand format dans la commune est de nouveau organisée cette année et le thème retenu est le suivant "Ces landes qui nous entourent".

Pour préparer cette exposition, les photographes sont partis en pérégrination pendant plusieurs semaines, ils ont pris beaucoup de plaisir à photographier le département des Landes. Sur 80 photos proposées, soixante seront exposées en grand format dans le jardin public de la mairie. Ce sera une exposition "pédestre", on pourra déambuler d'œuvres en œuvres. »

A NOTER !

- Le vernissage de cette expo aura lieu le 9 juin et l'exposition se déroulera du 9 juin au 30 septembre 2023. Il y aura un petit message explicatif sous chaque photo.
- Parallèlement à cette expo photo grand format, le concours de photos amateurs sera relancé sur le même thème : « Ces landes qui nous entourent ».

Modalités pour le concours photos amateurs

- le lancement du concours photo a eu lieu le 1^{er} mars et se poursuit jusqu'au 26 mai 2023.
- les photographes amateurs ont tout ce temps-là pour déambuler dans le département des Landes et pour prendre des photos.
- la remise des photos en mairie se fera du 30 mai au 2 juin. L'objectif est de faire émerger des talents, des artistes qui s'ignorent, pour que leurs propres photos soient exposées dans la salle du conseil municipal pendant tout le temps de l'exposition photo grand format.
- la remise des prix se fera le 29 septembre 2023. Les prix sont des bons d'achat, Studio Ernest, ou une heure de cours de photographie dans ce Studio.
- lors de cette remise de prix, les photographes amateurs pourront discuter avec les photographes semi-professionnels.
- il y a un prix ados.

Votre talent de peintre en concours

Cette année, la commune organise son traditionnel concours de peintre amateur, sur le thème : « exotique ». L'exposition à l'hôtel de ville en salle du conseil se fera du 12 avril au 12 mai et la remise des prix, le vendredi 12 mai à 18h en mairie.

Modalités du concours

Le dépôt des tableaux a eu lieu entre le 3 au 7 avril 2023.

Les candidats sont classés en deux catégories : concours adolescents, catégorie ados de 12 à 17 ans et au-dessus de 17 ans catégorie adultes.

Chaque candidat peut présenter deux œuvres.

L'accès au concours est gratuit.

Pour le concours adolescents, il y a trois prix et le prix du public

Et dans la catégorie adultes, trois prix et le prix public (bon d'achats à la librairie Lacoste).



Venez voter pour votre tableau préféré pour désigner le vainqueur du prix du public.



Franck Lorenzon

LE PEUPEMENT DE LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE-DU-MONT

Poursuivons notre exploration à travers le temps en nous penchant sur l'évolution du peuplement de notre commune...

Une population en mouvement

Le dernier recensement de la population fait apparaître qu'au 1^{er} janvier 2023, la commune compte 10 086 habitants, soit 398 habitants au Km² pour une superficie de 2 625 ha ou 26,25 km².

La configuration du territoire de la commune de Saint-Pierre-du-Mont forme un arc de cercle au sud-sud-ouest de Mont-de-Marsan. Cette disposition a façonné géographiquement l'évolution de cette dernière.

Des découvertes récentes ont permis d'établir une occupation ancienne du territoire : au 1^{er} siècle de notre ère, une villa gallo-romaine est bâtie au lieu-dit actuel « Saint-Louis ». Des découvertes de fragments de tuiles et des sondages/fouilles récents attestent de la présence de cette construction. Cette « villa rustica » a favorisé un apport de population autour de la demeure du « maître ».

Il y avait, en ce lieu, une représentation éclectique de professions : serviteurs, bergers, agriculteurs, artisans et même commerçants...

Cette population perdurera durant le Moyen-âge, malgré les aléas des maladies et des productions agricoles.

Elle diminuera à deux époques différentes

- Lors de la fondation de Mont-de-Marsan (1133 - 1140) : Pierre de Lobaner, vicomte du Marsan, fait appel à la population de Saint-Genès-des-Vallées et de Saint-Pierre-du-Mont pour peupler sa ville.
- Lors des Guerres de Religions (1562 - 1598), le pays est à feu et à sang.

Après ces événements, la vie a repris cahin-caha son cours et, même les événements de la Révolution de 1789 - 1795 (voir site de Saint-Pierre-du-Mont) n'ont pas eu d'incidences importantes sur les mouvements de population. Dans la période « 1850 », période synonyme de révolution industrielle, la population stagne voire baisse autour du millier d'habitants, mais l'église du prieuré de Saint-Pierre-du-Mont, à nef unique, est agrandie par l'adjonction de 2 bas-côtés encore visibles de nos jours. Cette église est devenue « église paroissiale » après la Révolution, remplaçant l'église Saint-Genès-des-Vallées vendue comme bien public.

Des bouleversements interviennent dans la vie des habitants

De nouvelles cultures agricoles sont apportées par le marquis de Cornulier; la construction du chemin de fer par la compagnie du Midi (ouverture de la gare construite alors sur la commune en 1856) et, enfin, l'exploitation de la Grande Lande : plantation des pins par ce même Napoléon (Domaine impérial de Solférino).

La population du territoire est, alors, essentiellement composée d'agriculteurs, d'artisans et d'ouvriers ou tâcherons.

Dans les années 1950, nouvelle croissance

Caractérisées par le « boom » des naissances d'après-guerre, la création de la base aérienne et de nouvelles administrations (administrations et gendarmerie mobile) et le rapatriement de français lié à la guerre d'Algérie avec les accords d'Évian (1962), les années 50 verront la réalisation de lotissements à l'instigation de M. Lamarque-Cando.

La zone d'habitat résidentiel que nous connaissons aujourd'hui : maisons individuelles et petites résidences avec commerces, sans oublier les terres agricoles.

Erratum : à la présentation des limites de la commune de 1789 à nos jours, une erreur de date s'est glissée à la dernière ligne : Saint-Pierre cède à Haut-Mauco le quartier du Moutet en 1818 (et non en 1918).

MAJORITÉ MUNICIPALE

Saint-Pierroises, Saint-Pierrois,

Etablir un budget tenant compte des hausses du prix de l'énergie (électricité +78% pour la commune cette année, hausse du prix du gasoil etc ...) mais aussi hausse des salaires, des coûts des matériaux, des fournitures telles que le papier (la liste serait longue), est un exercice difficile si on veut continuer à investir pour notre commune et à la garder attrayante. Comme chaque année, nous pesons chaque dépense pour garder un budget contenu, mais nous allons continuer les travaux entrepris à La Moustey, la réhabilitation du centre commercial et la construction d'un nouveau chalet qui offriront aux associations des nouveaux espaces, mais aussi le développement des pistes cyclables ou l'aide à l'achat de vélos électriques et la poursuite de la création de micro-forêts.

Les nombreuses animations sportives et culturelles, l'agenda du développement durable, les vacances ados, les fêtes de Saint-Pierre sont toujours au programme, le concours de nouvelles, de peintures, l'exposition photo montrent notre dynamisme culturel.

Les quartiers ne seront pas oubliés, même si les Conseils de quartier n'ont pu être mis en place faute de candidats, nous restons à votre écoute et nous étudierons les demandes (naturellement en tenant compte des budgets).

L'opposition municipale fait souvent état d'idées, mais jamais aucune d'elles ne sont chiffrées. Un budget ne se compose pas uniquement de dépenses, il faut des recettes en face. Même si la morosité budgétaire et sociale s'est installée depuis le début du COVID, nous mettons tout en œuvre pour que Saint-Pierre-du-Mont soit agréable à vivre pour tous les habitants.

COLLECTIF POUR SAINT-PIERRE-DU-MONT

"Ecouter les autres, c'est encore la meilleure façon d'entendre ce qu'ils disent."

Après avoir annoncé le renouvellement des Conseils de quartier, la majorité municipale a choisi de les supprimer pour leur préférer des réunions publiques durant lesquelles seul le Maire avait la parole.

Exit l'opposition municipale et la possibilité offerte aux habitants d'influer sur les choix municipaux. La démocratie encadrée, voilà un concept en plein essor dans notre commune depuis neuf ans !

Si nous n'étions pas associés à ces réunions, nous y avons tout de même assisté pour vous écouter.

Qu'avons-nous entendu ? D'abord que nombre de voies et de trottoirs ne sont toujours pas entretenus, ce qui limite les déplacements piétonniers ou à vélo.

Ensuite, que les espaces verts de la commune et particulièrement dans les quartiers disparaissent au profit de constructions nouvelles. Pour ceux qui sont encore préservés, vous aimeriez qu'ils soient aménagés avec des aires de jeux pour les enfants, du mobilier urbain pour se reposer ou se retrouver, des aires de fitness, ou même des potagers participatifs.

De nombreuses interpellations ont aussi eu pour sujet la tranquillité et notamment la crainte des cambriolages, de plus en plus fréquents. Une question a été soulevée à plusieurs reprises : la création d'une police municipale. La réponse du Maire reste identique : il préfère installer des caméras sur les équipements municipaux.

Sur l'ensemble des points cités ci-dessus, aucun n'est intégré au budget présenté par le Maire. A quoi servaient donc ces réunions si ce qui est dit est seulement entendu sans être écouté ?

Nous avons porté vos propositions, en vain. Faute de consensus nous votons contre leur budget.

Julien PARIS, Patricia BEAUMONT, Elodie ESCAFFRE, Frédéric DA COSTA,
Mireille JUNCA, Cédric PETER

L'AGENDA

CINÉMA / THÉÂTRE / SPORT / ASSOCIATION / CONFÉRENCE / CONCERT / MUSIQUE / FÊTE



AVRIL

SAMEDI 29 AVRIL

de 10h à 16h au forum de la Culture et des Loisirs.

Faites du Troc – Méga Gratiféria

Troc vert : échange gratuit de tout ce qui a rapport avec le jardin (plantes, graines, outils, etc...)

Gratiféria : marché non commercial où on peut donner objets, vaisselle, vêtements, livres, jeux, jouets ... en bon état, mais aussi en prendre ou en recevoir d'autres librement

Ateliers : initiation affûtage, fabrication de bokashi, créations florales.

Food Truck pour la partie restauration.

Retrouvez le programme complet et détaillé sur le site internet, la page Facebook et l'application CityAll de votre ville.

DU 29 AVRIL AU 1^{ER} JUILLET

Aquapitchouns (2 - 6 ans)

Tous les samedis de 11h15 à 12h, Jardin aquatique ayant pour objectif de faire découvrir à l'enfant une nouvelle approche de l'eau.

Rens : au 05 58 05 53 87

ou à servicesports@saintpierredumont.fr.

MAI

SAMEDI 06 MAI

Balade Botanique

Observation et identification de quelques arbres, informations liées à l'usage, histoire, ... avec Michel.

Étude de leurs vertus thérapeutiques avec Cathy. Rendez-vous route de Haut-Mauco, au départ du parcours sportif de Ménasse sur le parking de la ferme de Bastarot.

Informations et inscriptions auprès du service Développement Durable : a.capitain@saintpierredumont.fr
06 30 12 51 38.

DIMANCHE 08 MAI

Dès 11h30

Commemoration du 08 mai 1945

Cérémonie commémorative de la victoire du 08 mai 1945 au Monument aux Morts, square Jean Moulin.

Rens : 05 58 76 44 82.

DIMANCHE 28 MAI

Vide-greniers

Organisé par l'association Matous Landes à la Maison du Temps libre.

DU 30 MAI AU 1^{ER} JUILLET

Aquakids (6 ans et +)

Activité qui a pour but d'amener progressivement l'enfant à être autonome dans l'eau.

2 cours par semaine.

Rens : au 05 58 05 53 87

ou à servicesports@saintpierredumont.fr.

JUIN

SAMEDI 03 JUIN

Tournoi de football Jean Alavoine à la Plaine des Jeux de Ménasse.

DIMANCHE 04 JUIN

à 15h00 à la Maison du Temps Libre.

- Loto de l'association des retraités de Saint-Pierre-du-Mont

- 7^{ème} édition du Mounride

Course d'obstacle sur Mont de Marsan et Saint-Pierre-du-Mont.

Plus d'informations : www.mounride.fr.

VENDREDI 09 JUIN

Don du Sang à l'E.M.S

Collecte de sang à l'Espace Multisports Saint-Pierrois, rue de la Provence.

Prendre rdv en ligne

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/>.

DU 09 JUIN AU 30 SEPTEMBRE

Exposition Photos 2023

Thème « Ces landes qui nous entourent »

Vernissage de l'exposition le 09 juin à 18h00, à l'Hôtel de Ville.

SAMEDI 10 JUIN

de 09 h30 à 17h

Une journée aux jardins

Visite libre des jardins familiaux.

Nombreux ateliers : vannerie d'osier, fabrication d'un four solaire, bricolage d'une jardinière et créations florales - Sur inscription.

Retrouvez le programme complet et détaillé fin mai sur le site internet, la page Facebook et l'application CityAll de la mairie de Saint-Pierre-du-Mont.

Aux Jardins Familiaux de Saint-Pierre-du-Mont, 152 rue de la Dominante

Informations et inscriptions auprès du service Développement Durable :

a.capitain@saintpierredumont.fr

06 30 12 51 38.

16, 17 ET 18 JUIN

Fêtes patronales de Saint-Pierre-du-Mont

Durant le week-end, repas et animations sont proposés pour petits et grands.

Renseignements auprès du Comité des Fêtes de Saint-Pierre-du-Mont :

comitedesfetesspdm40@gmail.com.

VENDREDI 16 JUIN

Trail Urbain : départ 19h devant la Maison du Temps Libre.

SAMEDI 17 JUIN

à 10h

Course de Trotinettes : organisée par le service des sports en partenariat avec le Comité des fêtes.

Inscriptions auprès du Service des sports servicesports@saintpierredumont.fr

ou 05 58 05 53 86.

DIMANCHE 25 JUIN

Kid's Tour #11 - Finale battle

Organisé par l'association Dream Landes, salle D de l'E.M.S, rue de la Provence.

DIMANCHE 25 JUIN

Vide-greniers

Organisé par l'Association de Quartier de la Moustey

Rens : 05 58 75 47 01

ou accueil.aqm@gmail.com

DU 30 JUIN AU 2 JUILLET

Stage Aïkido en présence de Malcom TIKISHEWAN

A l'Espace Multisports saint-pierrois.

Rens : <https://daikyokan-dojo.fr/>.

JUILLET

SAMEDI 1^{ER} JUILLET

Les plantes sauvages et médicinales au travers de l'œil du photographe Venez prendre le temps lors d'une balade avec Cathy et Laure, de découvrir et voir la nature qui nous entoure au travers de votre objectif photographique, tout en découvrant les vertus médicinales des plantes sauvages.

Rendez-vous route de Haut-Mauco, au départ du parcours sportif de Ménasse, sur le parking de la ferme de "Bastarot" Informations et inscriptions auprès du service Développement Durable de la Ville : a.capitain@saintpierredumont.fr
06 30 12 51 38.

LUNDIS 10 ET 17 JUILLET

de 18h30 à 19h30

Du sport dans mon quartier

à l'E.M.S

Rens : 05 58 05 53 86

ou servicesports@saintpierredumont.fr.

DU 10 JUILLET AU 04 AOÛT

Aquakids (6 ans et +)

Activité qui a pour but d'amener progressivement l'enfant à être autonome dans l'eau.

Rens : au 05 58 05 53 87

ou à servicesports@saintpierredumont.fr.

DU 10 AU 28 JUILLET

Vacances sportives été

pour les 8/12 ans 3 périodes d'animations sportives : du 10 au 13, du 17 au 21 et du 24 au 28 juillet 2023.

Rens : 05 58 05 53 86

ou servicesports@saintpierredumont.fr.

FEMERTURE PISCINE MUNICIPALE C. LASSAIGNE

La piscine sera fermée les 1^{er}, 8, 18 et 29 mai 2023, le 14 juillet 2023. Fermeture annuelle pour entretien du 07 au 27 août 2023.

CONCOURS

Concours photos Jusqu'au 26 mai 2023

Thème "Ces landes nous qui entourent"

Dépôts des photos en mairie du 30 mai au 2 juin 2023.

Vernissage et exposition

du 9 juin au 29 septembre 2023.

Règlement sur www.saintpierredumont.fr

CŒUR D'ARTICHAUT

Ma p'tite page à moi

ASSYA ? C'EST NOTRE CHAMPIONNE !

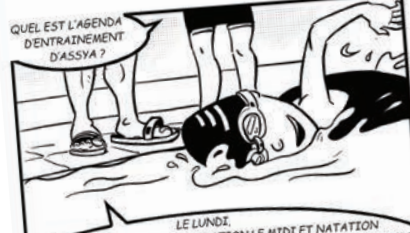


CONSTRUITE EN 1986, LA PISCINE MUNICIPALE «CLAUDE LASSAIGNE» A ROUVERT SES PORTES EN DÉCEMBRE 2019. APRÈS UNE PHASE DE TRAVAUX, LE BASSIN EST EN INOX POLYMERISÉ. IL FAIT 25 M DE LONGUEUR SUR 12,50 M DE LARGEUR. C'EST DANS CE BASSIN QUE S'ENTRAÎNE UNE SUPER CHAMPIONNE : ASSYA !



VOICI ASSYA ! TU VAS T'ENTRAÎNER ?
OUI CŒUR D'ARTICHAUT, PENDANT QUE JE NAGE, MON ENTRAÎNEUR GAËL, DU CLUB DES DAUPHINS DE SAINT-PIERRE-DU-MONT, VA T'EXPLIQUER COMMENT JE M'ENTRAÎNE.

EN COMPÉTITION, ASSYA EST PARTICULIÈREMENT DOUÉE POUR LE DOS, LA NAGE LIBRE (CRAWL) ET ELLE NAGE LA BRASSE ÉGALEMENT. EN SPORT ADAPTÉ, AU NIVEAU INTERNATIONAL, ASSYA A ACCÈS À 5 ÉPREUVES.



QUEL EST L'AGENDA D'ENTRAÎNEMENT D'ASSYA ?

LE LUNDI, ELLE A SÉANCE DE MUSCULATION LE MIDI ET NATATION LE SOIR, PUIS DEUX SÉANCES DE NATATION LE MARDI. LE MERCREDI C'EST PAREIL, MUSCULATION ET NATATION ET LE JEUDI ET LE VENDREDI C'EST NATATION. ELLE A 10 ENTRAÎNEMENTS DE NATATION ET DEUX ENTRAÎNEMENTS DE MUSCU CHAQUE SEMAINE.



JE SUIS IMPRESSIONNÉ ASSYA, MOI, JE SUIS ESSOUFFLÉ RIEN QU'EN FAISANT UNE LONGUEUR !

C'EST POUR CELA QU'IL FAUT S'ENTRAÎNER DUR ! APRÈS C'EST DE PLUS EN PLUS FACILE, MAIS C'EST UN SPORT EXIGEANT QUI DEMANDE BEAUCOUP D'INVESTISSEMENT. MOI, JE NE TROUVE PAS ÇA DUR, J'ADORE NAGER, ET GAGNER !

ASSYA EST LA SEULE À NAGER DANS LA SECTION «SPORT ADAPTÉ» À SAINT-PIERRE, C'EST TOUT NOUVEAU COMME EXPÉRIENCE DANS LE CLUB. LE CLUB EST AFFILIÉ À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPORT ADAPTÉ. TIENS, CŒUR D'ARTICHAUT, JE TE DONNE LA LISTE DES TITRES REMPORTÉS PAR ASSYA !



MERCI GAËL ET BRAVO ASSYA !

CHAMPIONNE DE CHEZ CHAMPIONNE !



Assya Maurin-Espiau est née en 2006, elle a appris à nager au club de Mimizan. Puis, elle a rejoint le club des Dauphins de Saint-Pierre-du-Mont, elle était alors en classe de cinquième. Elle a bénéficié de la section « natation » du collège Lubet-Barbon qu'elle fréquente. Assya est engagée depuis septembre 2020 dans un parcours de haut niveau via le pôle France de natation sport adapté. Elle alterne les périodes d'entraînements à Saint-Pierre-du-Mont et les périodes de stages.

Elle a réalisé une saison 2021-2022 exceptionnelle :

- 4 titres de Championne de France chez les jeunes (4 records de France)
- 5 titres de Championne de France chez les seniors (4 records de France)
- Participation à ses premiers Championnats du Monde, elle termine 9^e au 100 brasse et 14^e au 100 dos.
- Participation aux Jeux Européens Jeunes à Helsinki, elle décroche une deuxième place au 100 brasse et au 100 dos (record de France), elle remporte le 200m NL*, le 100 NL (record de France).
- Elle est désignée porte-drapeau national pour la cérémonie de clôture de ces Jeux Européens Jeunes. Assya est la sportive la plus titrée de la délégation française tous sports confondus
- Participation fin juillet, à Cracovie aux Jeux Européens toutes catégories avec l'équipe de France, elle remporte deux titres en relais, obtient 5 deuxièmes places en individuel, et 2 deuxièmes places en relais. Elle s'adjuge, avec les 3 autres membres du relais France, le record du monde du 4x50 NL mixte !
- En décembre 2021, elle obtient un titre de championne du monde Virtus sur 400 4 nages.

*NL : nage libre